



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement Le Mans - Canton de Bonnétable
1 place de la Mairie - 72380 Joué l'Abbé

Conseil Municipal du 06 novembre 2025
Délibération n°067-2025

Date de convocation : 29/10/2025
Date d'affichage : 29/10/2025

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-neuf octobre de l'an deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie de JOUÉ L'ABBÉ en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Magali LAINÉ, Maire.

Etaient Présents :

Mme Magali LAINÉ, Maire,
M. Jean Marie POURCEAU, Mme Céline JOUVE, M. Philippe TRIGER, Mme
Karine MARQUES DA SILVA, Adjoints au Maire.
M. Vincent PINEAU, M. Tony MÉNAGÉ, M. David PAUMIER, Mme Florence
BOUVET, Mme Solène LEBRETON, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

M. Philippe MASSON, Conseiller municipal donne procuration à M. Jean-Marie
POURCEAU, Adjoint au Maire,
Mme Léonie DULUARD, Conseillère municipale donne procuration à Mme
Solène LEBRETON, Conseillère municipale,
M. Pascal CHOPLIN, Mme Evelyne REGOUIN M. David SOUCHU,
Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance :

Mme Karine MARQUES DA SILVA.

MATIERE :

URBANISME

SOUS-MATIERE :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

CODE :

2.3.

Droit de Prémption Urbain : 11 ALLEE DE HAUT ECLAIR

Madame la Maire rappelle qu'elle bénéficie de la délégation de Droit de Prémption Urbain pour des biens évalués jusqu'à 250 000 € et que le conseil municipal est compétent pour les sommes au-delà.

Elle informe que la propriété sise 11 Allée de Haut - Eclair (Maison individuelle) cadastrée ZC 120 d'une surface de 665 m² est à vendre pour un montant de 265 000 € (TVA sur marge comprise).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à l'unanimité à l'exercice du droit de prémption de ladite parcelle.

Fait et délibéré en séance, le 6 novembre 2025,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire,

Magali LAINÉ



La Secrétaire de séance,

Karine MARQUES DA SILVA



